

SÉANCE DU 03 AVRIL 2018

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - RAMEYE Joëlle - GHORRA Nicolas - BOYER Stéphane - DELAVault Yannick - BOYER Coralie - GILLOTEAU Évelyne - - MULLER Véronique - ROCHETEAU Françoise.

Absents représentés : BARON Olivier (procuration à BOYER Coralie) - LABONNE Serge (procuration à ROUGEOT Pierre-Jean)

Absents excusés : ORCIERE Marc - PETER Sophie - SÉGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

BUDGETS PRIMITIFS

SECTIONS	Commune	Animation
FONCTIONNEMENT		
• Recettes	1.645.504,00	5.050,00
• Dépenses	1. 645.504,00	5.050,00
INVESTISSEMENT		
• Recettes	1.535.690,00	-
• Dépenses	1.535.690,00	-

CM adopte à l'unanimité ces budgets.

VOTE DES TAUX DES TAXES

Maire propose de modifier le taux des 3 taxes pour 2018, en laissant les taux inchangés :

TAXES	BASES 2017	TAUX VOTES	MONTANT
Taxe Habitation	1 945 000	14,04 %	273 078
Taxe Foncier Bâti	1 203 000	23,83 %	286 675
Taxe Foncier Non Bâti	81 200	73,56 %	59 731
TOTAL			619 484

Le Conseil adopte à l'unanimité.

AMENAGEMENT PLACE DU VILLAGE

Monsieur le maire présente l'esquisse réalisé par le cabinet d'études BEI. Il présente les principes d'aménagement. Débat. Il indique que le projet va rentrer dans une phase plus opérationnelle. A suivre.

ASSOCIATIONS

AGAFEROS : 400€ CM adopte à l'unanimité
Comité des fêtes 2000€ 1 abstention

REUNIONS DE QUARTIER

Monsieur le Maire transmet le planning d'organisation des réunions de quartier.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Hérault Energies : Monsieur le Maire présente la convention d'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique. CM adopte à l'unanimité.
- 2) Communauté de communes : Monsieur le maire fait part des difficultés rencontrées en ce moment avec la communauté. Monsieur le Maire fait part des décisions actives prises. Transfert de 9 compétences alors que 8 suffisent depuis le 1^{er} janvier 2018, prise de la compétence eau et assainissement alors que les éléments financiers ne sont pas maîtrisés. Monsieur le maire s'attarde sur les compétences eau et assainissement, il indique que Madame MASSE, trésorière de la commune, a confirmé que les excédents devaient être intégrés dans le budget principal de la commune lors d'une réunion organisée en octobre 2017. Depuis, la communauté de communes essaie de forcer, par tous les moyens, les communes à reverser leurs excédents. Monsieur le Maire indique qu'il a fait part de plusieurs propositions (instauration d'un ticket d'entrée avec clé de répartition...) pour sortir de cette impasse mais ses propositions ont reçu une fin de non recevoir. Monsieur le Maire indique que le budget assainissement transmis est excédentaire et restera excédentaire après les travaux de la station et des réseaux, il espère qu'un accord sera trouvé dans le respect de la loi et des intérêts des Abeilhanais. A suivre.
- 3) Epicerie : Monsieur GHORRA indique que l'épicerie devrait rouvrir sur la place vers la mi-avril. A suivre.
- 4) Signalétique : Monsieur GHORRA indique que la signalétique devrait être posée fin avril début mai.
- 5) Collège de Servian : Monsieur GHORRA dit qu'un partenariat avec le collège va être mis en place pour la collecte des lunettes pour l'association lunette sans frontière, une boîte de collecte devrait être installée en mairie. A suivre
- 6) Ecole : Monsieur le maire indique que le conseil d'école s'est prononcé à une large majorité pour le retour de la semaine à 4 jours (lundi mardi jeudi vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30).